

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 2026143theatrD

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 24/06/2026

Objet : Décision autorisant la convention de mise à disposition du Théâtre Raymond Devos au profit de la Cie Del'Art

Nature : Arrêtés individuels

Matière : Domaine et patrimoine - Locations

Date de télétransmission : 24/06/2026

Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DF CPAJI_D2026_0143= Convention de mise _ disposition Del_Art_.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20260624-2026143theatrD-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 24/06/2026



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
VILLE DE TOURCOING

SERVICE DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DU PATRIMOINE
DFCPAJ_D2026_0143

Mise à disposition du Théâtre Muncial
Raymon Devos

Application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 7 du 28 Mars 2026 portant application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son 5°,

Considérant qu'en vertu de cette délibération, Madame le Maire peut « *décider de la conclusion et de la révision (y compris la résiliation) du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans* »,

Considérant la démarche de la compagnie Del'Art, qui a émis le souhait de disposer du théâtre municipal Raymond DEVOS pour la représentation des spectacles « A Night in Clara's Dreams : A Nutcracker Gala » et « To Your Eternity – The Ballet »,

DECIDONS

ARTICLE 1 : De signer une convention avec la compagnie Ballet Del'Art, dont le siège est situé Hardenvoort 5, 2060 ANVERS (Belgique), dont le n° Siret est le 1010.805.524, représentée par sa directrice artistique, Madame Lara PARASCHIV pour la mise à disposition du théâtre municipal Raymond DEVOS, place du théâtre à Tourcoing, pour le 25 et 26 novembre 2026.

ARTICLE 2 : La Ville facturera à la compagnie Ballet Del'Art son droit d'occupation d'un montant de 4100€ HT (quatre mille cents euros hors taxes).

ARTICLE 3 : Ampliation de la présente décision sera transmise à la préfecture du Nord pour contrôle de légalité, aux services de la Ville de Tourcoing pour application, à la trésorière pour information.

ARTICLE 4 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

ARTICLE 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Maire de TOURCOING dans le délai de deux mois à compter de la date de sa publication.

Un recours contentieux peut être formé devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX, dans le délai de deux mois à compter de la réponse de l'administration au recours administratif ou à compter de la publication de la dite décision.

Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le vendredi 19 juin 2026

Doriane BECUE,
Maire de Tourcoing,



Accusé réception en Préfecture le : 24/06/2026

Publié sur le site Internet de la Ville le : 24/06/2026